



Union des sociétés de tir
Lausanne & environs

Ouverture des installations du Centre de Tir Sportif de Vernand aux tireurs individuels

Dès le mardi 18 mai 2021, les installations du CTSV peuvent être utilisées aux heures d'ouvertures officielles aux conditions suivantes :

Stand 300 et 50 m.

- Du mardi au vendredi (les après-midis)
- Prière de se renseigner à l'avance auprès du Chef de stand pour connaître les disponibilités.
- Annonce obligatoire à l'arrivée et signature de la feuille de présence Covid.
- Utilisation des installations au maximum 1 heure.

Stand 25 m.

- En raison des restrictions actuelles (2 places par portique) le tir individuel est autorisé uniquement les mardis et vendredis après-midi selon les heures d'ouverture du CTSV.
- Prière de se renseigner à l'avance auprès du Chef de stand pour connaître les disponibilités.
- Annonce obligatoire à l'arrivée au CTSV et signature de la feuille Covid.
- Utilisation des installations au maximum 1 heure.
- Utilisation des installations en cas d'entraînement pour maîtrise au maximum 1 heure 30 minutes

11.5.2021

Le Délégué Covid

G. Comte